
**Liste des délibérations examinées en séance du
conseil communautaire du 4 avril 2023**

NUMERO	INTITULE	VOTE
1	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 28 février 2023	ADOPTÉE
2	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 2 mars 2023	ADOPTÉE
3	Budget principal – Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 et affectation au budget primitif 2023	ADOPTÉE
4	Budget annexe « Développement Economique » - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 et affectation au budget primitif 2023	ADOPTÉE
5	Budget annexe « ordures ménagères » - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 et affectation au budget primitif 2023	ADOPTÉE
6	Budget annexe « GEMAPI » - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 et affectation au budget primitif 2023	ADOPTÉE
7	Budget annexe « Eau » - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 et affectation au budget primitif 2023	ADOPTÉE
8	Budget annexe « Assainissement » - Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 et affectation au budget primitif 2023	ADOPTÉE
9	Budget principal – Vote du budget primitif 2023	ADOPTÉE

NUMERO	INTITULE	VOTE
10	Budget annexe « développement économique » - Vote du budget primitif 2023	ADOPTÉE
11	Budget annexe « ordures ménagères » - Vote du budget primitif 2023	ADOPTÉE
12	Budget annexe « GEMAPI » - vote du budget primitif 2023	ADOPTÉE
13	Budget annexe « eau » - Vote du budget primitif 2023	ADOPTÉE
14	Budget annexe « assainissement » - Vote du budget primitif 2023	ADOPTÉE
15	Vote des taux de la fiscalité additionnelle 2023	ADOPTÉE
16	Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2023	ADOPTÉE
17	Vote du produit de la taxe GEMAPI 2023	ADOPTÉE
18	Arrêt du projet du programme local de l'habitat (PLH)	ADOPTÉE
19	Contrat de Ville – Appel à projets 2023	ADOPTÉE
20.1	Subventions exceptionnelles 2023 – Association des Tsiganes de l'Agglomération de Longwy	ADOPTÉE
20.2	Subventions exceptionnelles 2023 - TELLOJE	ADOPTÉE
20.3	Subventions exceptionnelles 2023 – Groupe d'Achat Solidaire des Pays Lorrains	ADOPTÉE
21	Subventions – demande de l'association citoyenne Amazigh de l'agglomération de Longwy – Actions 2023	ADOPTÉE
22.1	Subventions culturelles – Ecole de Musique des Lorraines	ADOPTÉE

NUMERO	INTITULE	VOTE
22.2	Subventions culturelles – Association Vibra’Son : Festival Jazz en Sol mineur 2023	ADOPTÉE
22.3	Subventions culturelles – Swee*T : T.I for Tous	ADOPTÉE
22.4	Subventions culturelles – Office du Tourisme	ADOPTÉE
22.5	Subventions culturelles – AMICAL (Association pour la Mémoire Industrielle de la Communauté d’Agglomération de Longwy) – Fonctionnement annuel	ADOPTÉE
22.6	Subventions culturelles – Association Ouvrage A5 Bois du Four – Villers-la-Montagne	ADOPTÉE
22.7	Subventions culturelles – Association Expression K Danse	ADOPTÉE

- **Information – Délibérations adoptées par le Bureau du 23 mars 2023 sur délégation permanente du Conseil communautaire**

Marchés de travaux des pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices d’un montant compris entre un million d’euros et inférieur à 2 millions d’euros HT

- Modification N° 1 du marché de travaux 22-19-00-00 pour la construction d’une aire d’accueil des gens du voyage à Mont-Saint-Martin, lot N°3 : PAVILLON DU GARDIEN

Le Bureau Communautaire,

- Autorise le Président à signer la modification n°1 du présent marché, suite à une modification de la couverture du pavillon du gardien à la demande du Bureau de Contrôle du chantier.
- ✓ Montant initial du marché : 320 000 € HT
- ✓ Incidence financière de la modification n° 1 : 9 803,04 € HT
- ✓ Nouveau montant du marché : 329 803,04 € HT
- ✓ Incidence en pourcentage sur le montant du marché : 3.06%
- Prévoit les crédits correspondants au budget 2023.

Acquisitions/cessions de biens immobiliers inférieures à 250 000 euros hors droits et taxes, sous réserve de l'existence des crédits nécessaires au budget en cas d'acquisition :

- Longlaville – Centre d’Affaires Eurobase II – Retrait de la cession d’un bureau de 70 m² (lot n° 02) sis sur les parcelles AB 173 et 178 au profit de la « SAS EDIAL »

Le Bureau Communautaire,

- Retire la délibération du 17 octobre 2022 portant cession du lot 2 de la copropriété « Centre d’Affaires Eurobase II » sis à Longlaville, suite au désistement de la Société EDIAL par courrier en date du 25 janvier 2023,
- Autorise le Président à signer toute pièce nécessaire dans le cadre des présentes.

Associations : adhésion à une association ou une structure – hors établissement public – dans la limite d’une cotisation annuelle de 25 000 € et dans le cadre des compétences statutaires

- Adhésion France digues - Association Nationale Gestionnaire de Dignes

Le Bureau Communautaire,

- Approuve l’adhésion du Grand Longwy à l’association France Dignes,
- Désigne comme représentant(s) titulaire(s) et suppléant(s) au sein de cette association, Madame Véronique Castronovo (Titulaire), et M. Daniel Dromre (suppléant),
- Inscrit les crédits correspondants au budget annexe GEMAPI
- Autorise le Président à verser à l’association la cotisation annuelle telle que définie dans la présente délibération et à signer tout document dans ce cadre.